



## SOCIÉTÉ

## Surmenés, les directeurs d'école veulent de l'aide pour les tâches administratives

Ouvrir le bâtiment, organiser le travail... Ces enseignants croulent sous les obligations, selon une consultation.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

**ÉDUCATION** Quel est le quotidien des directeurs d'école ? Trois mois et demi après le suicide de Christine Renon, directrice d'école à Pantin (93) - dans une lettre, elle racontait son « épuisement », sa solitude et mettait en cause l'Éducation nationale, ainsi que ses conditions de travail -, le ministère a livré le résultat d'une consultation menée du 13 novembre au 1<sup>er</sup> décembre auprès des intéressés. Preuve de l'urgence pour la Rue de Grenelle à s'emparer du dossier : 74 % des directeurs d'école ont répondu à un long questionnaire pour expliquer leur quotidien et ce qu'ils voudraient voir changer.

Le mot qui caractérise le mieux leur métier ? « Polyvalence », pour 25 % d'entre eux. Mais aussi « surcharge de travail » (12 %), « chronophage » (10 %), « stress, fatigue » (10 %), « manque de temps » (8 %). Le directeur d'école est tiraillé entre ses préoccupations pédagogiques (le suivi des élèves, le pilotage de son équipe), qu'il considère comme son cœur de métier, et ses responsabilités administratives et de gestion. Les inscriptions, la mise à jour perpétuelle de la « base élèves » - avec la remontée des données aux inspections académiques -, l'organisation des services des personnels... Ces tâches administratives sont précisément celles auxquelles le directeur d'école consacre le plus de temps. Et qu'il considère comme étant les plus pénibles, avec notamment la charge de la sécurité dans et aux abords de l'école...

« Il y a des tâches qui ne doivent plus être faites », explique-t-on au ministère, alors qu'un cycle de rencontres avec les syndicats enseignants s'ouvrira le 14 janvier pour s'achever en avril. Une première séquence qui entend identifier les simplifications et suppressions possibles et

pourrait aboutir à de premières annonces « d'ici quelques semaines ». En novembre dernier, pour envoyer un signal positif, le ministère annonçait déjà un « moratoire » sur les « enquêtes » diverses et variées (présences d'élèves, prévisions d'effectifs, périscolaire...) pour lesquelles les directeurs d'école sont régulièrement sollicités. Une annonce qui est loin d'être une réalité sur le terrain.

Que demandent ces personnels pour améliorer les conditions d'exercice de leur métier ? À 20 %, ils veulent une « aide humaine » pour les « petites tâches administratives » (des appels téléphoniques à l'ouverture et la fermeture des portes de l'école). À 13 %, ils demandent un « poste de secrétariat pérenne » - postes qui ont été largement supprimés l'an dernier. Ils ne sont que 7 % à évoquer une « réelle revalorisation salariale ». « Étonnant. C'est pourtant une question centrale pour nous », témoigne Ingrid, 46 ans, directrice d'école maternelle à Marseille.

Après vingt-cinq années d'ancienneté, elle touche 2 400 euros net, prime de directeur incluse (160 euros mensuels dans son école de six classes). Dans la partie « questions ouvertes » du questionnaire, elle a écrit : « Comment tenir jusqu'à 67 ans ? »

Faut-il un « statut » pour les directeurs d'école ? Question récurrente. À ce jour, contrairement au principal du collège et au proviseur du lycée, le directeur n'est pas le « patron » de son école. Il n'a pas de pouvoir hiérarchique sur les enseignants de son équipe, parmi lesquels il est un simple collègue. Il ne participe pas non plus à leur notation. Et il a très peu de marge d'autonomie. Contrairement à ses homologues du secondaire,

il est aussi tenu de jongler entre l'enseignement (les temps de « décharge » dépendent du nombre de classes) et la direction d'école.

Pour autant, les directeurs d'école ne sont que 8 % à souhaiter un statut, tradition de « collégialité » oblige. Mais ils veulent plus d'autonomie, en étant davantage associé au pilotage académique et à l'élaboration d'actions au niveau de la circonscription. Ils aimeraient aussi participer à l'évaluation des enseignants, en mesurant « leur coopération et leur contribution à l'action de la communauté éducative ». Des enseignants qui semblent traîner des pieds, quand il s'agit de mettre la main à la pâte pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Selon les directeurs d'école, 55 % le font... ■

**Un « poste de secrétariat pérenne » et une « réelle revalorisation salariale »**



GEOFFROY VAN DER HASSELT / AFP

Devant l'école de Méhul, à Pantin, le 5 octobre 2019, après le suicide de sa directrice, Christine Renon.